

Note Méthodologique : compartimentage code du travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le compartimentage, exigé par le code du travail, vise à limiter la propagation du feu et des fumées en divisant les bâtiments en zones étanches.

- Sécuriser occupants et biens, maîtriser les sinistres.
- Respecter les obligations réglementaires applicables.
- Pertinent pour sites industriels, tertiaires, commerciaux et ERP.

Point clé : La visite sur site reste indispensable pour un diagnostic précis. Une mission standard s'étale généralement sur 2–6 semaines.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité des locaux aux réglementations en vigueur.
 - Réaliser un diagnostic complet des structures et compartiments existants.
 - Définir un plan d'action adapté et priorisé.
 - Limiter la propagation du feu/fumées et protéger les voies d'évacuation.
 - Faciliter l'intervention des secours et réduire pertes humaines et matérielles.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des locaux, matériaux et systèmes (résistance au feu, SSI, désenfumage).
 - Analyse documentaire et réglementaire (code du travail, ERP, désenfumage, procédures internes).
 - Recommandations et plan d'action priorisé avec coûts et délais associés.
 - Solutions techniques: renforcement coupe-feu, amélioration désenfumage, prise en compte des parkings/zones sensibles.
 - Suivi: coordination des travaux, validation des installations, accompagnement aux inspections/audits.
 - Livrables: rapport de diagnostic, plan d'action, cartographie des compartiments, recommandations techniques.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des plans et visite des installations.

- Identification des zones à risques et des défauts éventuels.
- Évaluation des matériaux (résistance au feu) et des protections existantes.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des prescriptions du code du travail et règles spécifiques ERP.
- Étude des directives de désenfumage et du SSI.
- Analyse des procédures internes de gestion des risques incendie.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Mesures correctives ciblées et priorisation opérationnelle.
- Chiffrage indicatif (coûts/délais associés) et phasage.
- Solutions techniques: renforcement coupe-feu, amélioration du désenfumage, contraintes parkings.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Assistance à la coordination des travaux et validation des installations.
- Accompagnement lors des inspections et audits réglementaires.
- Reporting régulier et ajustements selon évolutions réglementaires/retours d'expérience.

Planning / durée / jalons

Jalon / Phase	Contenu	Durée indicative
Mission standard	Audit, analyses, restitution	2–6 semaines
Diagnostic + plan d'action	Visites sur site et analyse documentaire	Plusieurs semaines
Visites sur site	Indispensables pour un diagnostic précis	Inclus dans la période
Modalités d'intervention	Présentiel et/ou à distance selon besoins	Adaptable
Accompagnement de mise en conformité	Suivi opérationnel et amélioration continue	Long terme possible

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réaliser le diagnostic et l'analyse réglementaire.
- Produire recommandations et plan d'action priorisé (coûts/délais associés).
- Assister la coordination des travaux et valider les installations réalisées.
- Accompagner inspections/audits et assurer un reporting régulier.

Client

- Fournir plans architecturaux, rapports d'inspection et documents SSI/techniques.
 - Mettre à disposition les procédures internes de gestion des risques incendie.
 - Permettre et organiser les visites sur site.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans architecturaux à jour.
 - Rapports d'inspection incendie précédents.
 - Documents relatifs au SSI et aux installations techniques existantes.
 - Procédures internes de gestion des risques incendie.
 - Accès aux sites pour visites et relevés (visite sur site indispensable).
 - Références réglementaires applicables (code du travail, ERP, désenfumage).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier pour ajuster le plan d'action.
 - Validation des installations réalisées par le cabinet.
 - Accompagnement lors des inspections et audits réglementaires.
 - Points de contrôle réguliers pour suivre l'exécution des mesures.
 - Traitement des non-conformités et priorisation des actions correctives.
 - Adaptation aux évolutions réglementaires et retours d'expérience.
 - Interventions en présentiel et/ou à distance selon les besoins.
-